Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260112-2026_01_04_09-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **12 JANVIER 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
7 janvier 2026	14 JAN. 2026	13	9	13

Le **douze janvier** deux mil **vingt-six, à vingt et une heures et quinze minutes**, le Conseil Municipal, composé de 13 membres en exercice, convoqué le 7 janvier 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme Amyra DURET, 1ère adjointe.
Etaient présents : MM. Amyra DURET, Eric HAMEL, Michel ROQUAIS, Anne BECKER, Catherine DESPREZ, Patrice LEJEANVRE, Jean-François RABOT, Hélène MACÉ, Charlotte BRAULT
Présents par procuration : Karine LEUTELLIER a donné procuration à Hélène MACÉ, Matthieu CHAPPÉ a donné procuration à Eric HAMEL, Eric RICHARD a donné procuration à Amyra DURET, Rémi CHAPDELAINE a donné procuration à Charlotte BRAULT
Absent excusé :
Absents :
Secrétaire de Séance : M. Eric HAMEL
Date d'affichage : 14 JAN. 2026
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : 14 JAN. 2026
et publication ou notification
du : 14 JAN. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 21h15

Délibération N°2026-01-04/09 :

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DES AMENDES DE POLICE
☞ **Aménagement du centre-bourg**

Par délibération n°2025- 07-03/15 du 13 novembre 2025, le conseil municipal a validé l'appel d'offre relatif à l'aménagement du centre-bourg, pour un montant de 583 504.83 €HT.
Amyra DURET précise que l'Etat peut subventionner les travaux de sécurité routière au titre des amendes de police. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :
-1/Aires d'arrêt de bus
-3/ Parcs de stationnement en dehors des voies de circulation
-5/ Signalisation des passages piétons hors renouvellement
-6/ Aménagement piétonniers protégés le long des voies de circulation

Le montant des travaux pris en compte pour la subvention est réparti ainsi :

		Tranche ferme	Tranche optionnelle
1	Aires d'arrêt de bus	14 759.50 €	0
3	Parcs de stationnement en dehors des voies de circulation	17 783.90 €	8 092.80 €
5	Signalisation des passages piétons hors renouvellement	6 167.00 €	9 296.00 €
6	Aménagement piétonniers protégés le long des voies de circulation	29 731.00 €	37 091.00 €
	Total travaux éligibles	**68 441.40 €**	**54 479.80 €**

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260112-2026_01_04_09-DE

Après échange et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2026 pour le projet « Aménagement du centre-bourg ».**
- **Précise que la demande porte sur un montant de travaux estimés à 122 921.20 € HT.**
- **Mandate M. Le Maire pour effectuer la demande auprès du Conseil Départemental.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance

Eric HAMEL

L'adjointe
Pour le maire empêché
par application de l'article L.2122-17 du CGCT

Amyra DURET

MAIRIE DE SOUGÉAL 35610